

## PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

### I. APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°...../DNCMP /~~3~~3/F/2025-2026 POUR LE MARCHÉ DE FOURNITURE DES MATÉRIELLES INFORMATIQUES

Date d'invitation : ~~4.1.2025~~ 4.1.8/2025

Date d'ouverture des offres : ~~2.1.2025~~ 2.1.8/2025

#### **1. Objet**

L'Autorité de Régulation des Secteurs de l'Eau Potable et de l'Energie (AREEN) invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les Soumissionnaires désirant présenter leurs offres sous enveloppes fermées pour la « Fourniture des matériels informatiques à l'AREEN » dont les spécifications techniques détaillées et les quantités se trouvent dans la 2<sup>ème</sup> partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

En effet, la fourniture objet du présent appel d'offre est inscrite sur le PTBA 2025-2026.

#### **2. Financement**

Le Marché est financé pour cette fourniture faisant objet du présent Dossier d'Appel d'Offres proviennent du budget Général de l'état, exercice 2025-2026 sur la ligne budgétaire n° 42000120076611011000042301 intitulée « Acheter le matériel informatique »

#### **3. Délai d'exécution**

Les prestations sont à exécuter dans un délai de vingt jours (20) jours calendaires au maximum comptés à partir de la date de notification définitive du marché, mais, le

#### **4. Conditions de participation**

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à toute personne morale ou physique remplissant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution de ce marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'inéligibilité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

## **5. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Les Spécifications Techniques des fournitures peuvent être retirées au secrétariat de la Direction Générale de l'AREEN à partir du 25/8/2025. Le DAO peut également être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de service.

Toute question concernant le présent Appel d'Offres sera adressée par écrit moyennant accusé de réception du secrétariat de la Direction Générale de l'AREEN, Quartier ROHERO, Avenue de la JRR, Immeuble LE SAVONIER, Tél. : + 257 22 27 95 15, B.P : 2662 Bujumbura.

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès de l'AREEN sur présentation d'un bordereau de versement de cinquante mille Francs Burundais (50 000 FBU) non remboursables, versés sur Compte de Transit des Recettes Non Fiscales N° 10003 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) avec mention : « Achat DAO N° ...../DNCMP /25/F/2025-2026 pour les Fournitures des matériels informatiques».

## **6. Qualification des candidats**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

## **7. Critères d'évaluation des offres**

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

## **8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.**

Les offres doivent être rédigées en langue française en 3 exemplaires dont un original et 2 copies marquées comme tels seront contenues dans une enveloppe fermée et déposée au secrétariat de la Direction Générale de l'AREEN au plus tard le 25/8/2025 à 9 heures pour être enregistrées. L'enveloppe portera la mention « Achat DAO pour les Fournitures des matériels informatiques ». *A n'ouvrir qu'en séance publique.*

L'ouverture des offres aura lieu en séance publique, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants le 25/8/2025, à 9 heures 30 minutes dans la salle des réunions de l'AREEN.

Les soumissionnaires présents au moment de l'ouverture des offres devront signer un document des présences qui sera annexé au procès-verbal d'ouverture des offres.

Les offres doivent être paginées et paraphées.

NB : Les offres remises après l'heure ci-haut précisée seront rejetées

#### 9. Délais de validité des offres.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai 90 jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

#### 10. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de microfinance, opérant comme une institution bancaire, d'un montant de 1 058 000 BIF.2%

#### 11. Allotissement

Le Présent marché est un lot unique :  
Lot unique : Matériels informatiques

#### 12. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 15/05/2025



DIRECTEUR GENERAL  
AREEN  
Autorité de Régulation du Secteur Électrique de l'AREEN  
Union des Énergéticiens du Rwanda  
AV. de la JFPA, 117  
Tel: (+25) 78 29 34 13  
Gabriel HAKIZIMANA